

L'Instrumentum Laboris
pour la première session du Synode
Les ambiguïtés d'une méthode
(2^{ème} partie)

Le synode sur la synodalité se définit lui-même comme un processus. Comme tout processus, il invite à s'interroger sur les mécanismes qu'il met en jeu. Puisque la grâce ne détruit pas la nature, mais la présuppose, comprendre correctement le synode implique aussi de l'étudier en tant qu'événement humain.

Une analyse de la dimension psycho-sociale du synode actuel peut se faire à trois niveaux de lecture :

- Le synode comme processus : quelles en sont les étapes et dans quelle mesure ont-elles permis de donner la voix aux différentes composantes de l'Église ?
- La socio-dynamique à l'œuvre dans le synode : quelles observations peut-on faire à ce sujet ?
- La dynamique propre au synode : le processus synodal s'apparente-t-il à un processus d'évolution ou de rupture ? Reflète-t-il une pensée dialectique proche de Hegel et Marx ?

L'analyse proposée ici provient de l'étude des documents du Secrétariat du synode, en particulier *L'Instrumentum Laboris* (IL) et son document de présentation (FAQ), le Document pour l'Étape Continentale (DEC) ainsi que, pour la France, la Collecte des synthèses synodales.

1) La dimension dynamique du synode

Il faut d'abord souligner la difficulté d'étudier le processus synodal actuel, tant les principales définitions qu'en donne l'IL sont floues, sans doute volontairement. La synodalité est communément définie comme un « marcher ensemble » : « *une Église toujours plus synodale manifeste notre identité et notre vocation : marcher ensemble, c'est-à-dire faire synode, est la manière de devenir vraiment disciples et amis de ce Maître et Seigneur qui a dit de lui-même : « Je suis le chemin » (Jn 14,6).* » (IL § 7). Cette définition, comme toutes celles qui tentent de décrire la synodalité, ne fournit pas d'autre indication que sa dimension programmatique : le synodalité est un projet à mettre en œuvre avant d'être un concept à définir.

Quelles sont les caractéristiques du projet synodal ? Il appartient à d'autres analyses de distinguer les innovations ecclésiologiques introduites par la synodalité, comme la notion de ministère baptismal se réclamant de Vatican II, le renversement du principe hiérarchique institué par notre Seigneur Jésus-Christ au profit d'une Église qui se laisse enseigner par le « Peuple de Dieu », le primat de la parole des marginaux dans l'Église (les pauvres, les jeunes, les femmes, les LGBTQ+ sont assimilés à des catégories prophétiques détentrices d'une parole qui, de soi, devrait être écoutée) ou la relativisation du ministère ordonné... Notre propos est

d'analyser au point de vue humain le déroulement du processus synodal, qui procède en cinq étapes. Nous n'en sommes aujourd'hui qu'à la troisième.

Cinq étapes

La première étape (mai-août 2022) fut une étape de consultation locale et de « consultation numérique ». La « *consultation locale du Peuple de Dieu* » a consisté, dans tous les diocèses, à ouvrir des débats au sein des communautés sur une série de thèmes tels que, dans l'Église, l'écoute, la prise de parole, la célébration, le partage de la responsabilité, l'autorité et la participation, discerner et décider ou encore l'œcuménisme ou bien le dialogue dans l'Église et la société... Ces débats ont donné lieu à des synthèses diocésaines de dimensions et de structures variées, qui ont servi de matériaux à la rédaction d'une « *collecte des synthèses synodales* » par les conférences épiscopales et les structures collégiales des Églises orientales. L'ensemble de ces documents a été l'objet d'un traitement que le secrétariat du synode résume ainsi : « *le Secrétariat du Synode a reçu les synthèses de 112 des 114 Conférences épiscopales et de toutes les 15 Églises catholiques orientales, en plus des réflexions de 17 des 23 dicastères de la Curie romaine, ainsi que celles des supérieurs religieux (USG/UISG), des instituts de vie consacrée et de sociétés de vie apostolique, des associations et des mouvements de fidèles laïcs. En outre, plus d'un millier de contributions sont parvenues de particuliers et de groupes, ainsi que des informations recueillies sur les médias sociaux grâce à l'initiative du "Synode digital". Ces documents ont été distribués à un groupe d'experts : hommes et femmes, évêques, prêtres, hommes et femmes consacrés, laïcs, de tous les continents et aux compétences disciplinaires très diverses. Après avoir lus les documents, ces experts se sont réunis pendant près de deux semaines avec l'équipe de rédaction (...). Ensemble, ils ont travaillé dans une atmosphère de prière et de discernement pour partager les fruits de leur lecture en vue de la rédaction de ce Document pour l'Étape Continentale (DEC)* » (DEC §5).

La deuxième étape (août 2022-mars 2023) s'est appelée « Etape continentale ». « *Le DEC a été renvoyé aux Églises locales du monde entier, les invitant à en discuter pour ensuite se réunir et en parler lors des sept Assemblées continentales, tandis que le travail du Synode digital se poursuivait également* » (IL §3). Ces assemblées continentales synodales se sont réunies, composées par endroit d'évêques et de non-évêques (représentants du clergé, des instituts religieux, de laïcs) et ont produit des « documents finaux » : « *L'objectif était de se concentrer sur les idées et les tensions qui résonnaient le plus fortement avec l'expérience de l'Église sur chaque continent et d'identifier celles qui, du point de vue de chaque continent, représentaient les priorités à aborder lors de la Première Session de l'Assemblée synodale* » (IL §2).

La troisième étape a consisté, pour le Secrétariat du synode, à rédiger entre mars et juin 2023 un ***Instrumentum Laboris*** d'une soixantaine de pages, structuré en deux parties. La première vise à décrire les caractéristiques d'une Église synodale à partir des contributions de l'étape continentale, et propose une « méthode synodale » de travail collaboratif intitulée *la conversation dans l'Esprit*. La deuxième partie s'articule en trois « *questions prioritaires pour une église synodale* ». Chaque question est abordée en cinq fiches de travail rédigées selon la

même structure : pour chaque fiche, un exposé synthétique, une « *question de discernement* » générique et des « *suggestions pour la prière et le discernement* » proposées sous formes d'une série de questions induisant un point de réflexion ou de transformation concernant l'Église. Cela donne un document touffu, sans prétention magistérielle. Ce qui frappe toutefois à sa lecture est la vision transformatrice qu'il propose : les questions soulevées n'appellent pas à un débat de fond, elles portent pour l'essentiel sur le « comment faire » et non pas sur le « pourquoi faire ».

La quatrième et prochaine étape sera celle de la Première session de la XVI^{ème} Assemblée générale ordinaire du Synode des Evêques, réuni à Rome du 4 au 29 octobre 2023. Le terme de synode des évêques est d'ailleurs impropre, puise que le Saint Siège a décidé de la participation de non-évêques, clercs et laïcs, à cette assemblée générale. Les participants seront réunis à la fois en séances plénières et en groupes linguistiques d'environ 12 personnes. En séances plénières seront abordées les questions sous-tendues par le thème « *Pour une église synodale* ». Ce terme est utilisé au moins 100 fois dans l'IL, alors que le terme d'Église catholique l'est à peine plus de 11 fois... En groupes linguistiques, les participants n'auront à traiter qu'une seule des cinq fiches que comportent chacune des trois thématiques (communion, mission, participation). Il est vraisemblable que la synthèse sera faite par le Secrétariat du synode, de sorte que les évêques n'auront que peu ou pas l'occasion de donner leur avis de successeurs des apôtres sur la globalité du projet synodal. Programmée pour les discussions en séance plénière, la transformation de l'Église Catholique, Apostolique et Romaine en église synodale est posée comme un postulat : elle n'a pas besoin d'être démontrée mais doit être prise comme un acquis. En groupes linguistiques, il sera demandé aux participants d'identifier des mesures concrètes à prendre en ce sens. Enfin, la « méthode synodale » de la *conversation dans l'Esprit* est préconisée pour guider toutes les discussions afin d'aboutir à un consensus dépassant les tensions entre de possibles positions contradictoires. Quand on sait que, au plus fort de la crise arienne au IV^e siècle, Saint Athanase, champion de l'orthodoxie de la foi catholique, fut condamné par trois assemblées successives composées majoritairement d'évêques pro-ariens, on hésite à croire qu'un tel mode d'organisation puisse être favorable à l'affirmation sans compromis de la sainte doctrine catholique par un évêque...

La cinquième étape interviendra en octobre 2024 avec la 2^e session de la XVI^e Assemblée générale ordinaire du Synode des Évêques, sans doute composée selon les mêmes modalités. Elle aura pour objectif de rédiger un document final qui sera présenté au Saint Père.

Enfin, la dernière étape sera la possible publication par le Saint Père d'un document, du type Exhortation apostolique post-synodale ou Encyclique, où il pourrait décider pour l'Église universelle les transformations à adopter de façon à mettre en œuvre tout ou partie des suggestions qui auront été produites dans le document final. Dans les documents du synode, cette étape est d'ailleurs considérée comme optionnelle, le DEC indiquant déjà, à partir de 2025 : « *l'Église poursuit la mise en œuvre de sa dimension synodale* » ...

« Écoute » avec filtre

En considérant l'ensemble de ce processus, on est troublé par sa dimension exclusivement dynamique, comme si les questions soulevées à chaque étape ne pouvaient pas trouver d'autre issue qu'une « mise en œuvre » de la synodalité dans l'Église. Non seulement le processus semble inéluctable quant à son issue, mais il apparaît en outre volontairement réducteur des nuances et des controverses.

La lecture du DEC, par exemple, démontre que les collectes diocésaines compilées par les différentes Conférences épiscopales n'ont pas convergé vers des propositions unanimes. Au contraire, on y trouve des points de vue contrastés, dont le DEC rend compte par endroit : « *Les synthèses montrent clairement que de nombreuses communautés ont déjà compris la synodalité comme une invitation à écouter ceux qui se sentent exilés de l'Église. (...) Le sentiment de ne pas se sentir chez soi dans l'Église caractérise également ceux qui ne se sentent pas à l'aise avec les développements liturgiques du Concile Vatican II.* » (DEC §38) ; « *Malheureusement, la célébration de l'Eucharistie est aussi vécue comme un motif de division au sein de l'Église. Dans le domaine liturgique, la question la plus fréquente est celle de la célébration de la messe pré-conciliaire". Plusieurs regrettent les restrictions à l'utilisation du Missel de 1962* » (DEC 92) ; ou encore : « *Il y a un phénomène nouveau dans l'Église qui est une nouveauté absolue au Lesotho : les relations entre personnes de même sexe. [...] Cette nouveauté est inquiétante pour les catholiques et pour ceux qui la considèrent comme un péché. Il est surprenant de constater que certains catholiques du Lesotho ont commencé à pratiquer ce comportement et attendent de l'Église qu'elle les accepte, eux et leur façon de se comporter [...]* » (DEC §39). Mais dans l'IL, ces positions nuancées ont disparu. Tout au plus, s'agissant de la liturgie, est-il écrit : « *C'est dans l'action liturgique, et en particulier dans la célébration de l'Eucharistie, que l'Église fait chaque jour l'expérience d'une unité radicale dans une même prière, mais dans la diversité des langues et des rites : un point clé de la synodalité* » (IL 47), et ailleurs : « *Comment gérer de manière constructive les tensions et les malentendus qui peuvent surgir entre fidèles de cultures et de traditions différentes ?* » (IL, §B1-3, 7).

Quant aux problèmes moraux soulevés par la prétention de personnes homosexuelles à voir leurs pratiques être acceptés par l'Église, elle est purement et simplement remplacée par la question suivante : « *A la lumière de l'Exhortation Apostolique post-synodale Amoris laetitia, quelles mesures concrètes sont nécessaires pour atteindre les personnes qui se sentent exclues de l'Église en raison de leur affectivité et de leur sexualité (par exemple, les divorcés remariés, les personnes vivant dans des mariages polygames, les personnes LGBTQ+, etc.) ?* » (IL B1.2, 6).

Le document accompagnant la collecte synodale française, rédigé par la Conférence des évêques de France, offre un autre exemple significatif. Outre des points positifs, il signale les manques qui entachent la démarche synodale : absence de participation des jeunes, occultation de certains aspects de l'eucharistie, etc. : « *Nous n'ignorons pas les manques, les combats, les blessures qui se révèlent dans le chemin synodal et nous sommes conscients que*



le processus synodal n'a pas atteint tout le peuple de Dieu dans sa diversité, en particulier les jeunes générations. [...] Nous avons aussi à nous demander pourquoi certaines richesses spirituelles chrétiennes sont soit ignorées soit dévalorisées, par exemple, l'eucharistie en tant que sacrifice de Jésus, les sacrements, la vie consacrée, le célibat des prêtres, le diaconat. Nous constatons également que la famille comme lieu d'apprentissage de la fraternité n'est pas évoquée¹. » Aucune de ces nuances n'apparaît dans l'IL, qui vante au contraire une participation unanime au projet d'église synodale : « *L'une des raisons de l'émerveillement constaté au cours de la première phase est précisément liée à la possibilité de contribuer : « Puis-je vraiment faire quelque chose ? » (IL, B2).*

Il semble qu'entre les collectes des synthèses synodales et la rédaction de l'IL se soit opéré un filtrage et un nivellement des aspérités.

Altération de l'identité du groupe

Le deuxième biais méthodologique qui ressort du processus synodal est l'altération de l'identité propre au synode des évêques que provoque la présence de non-évêques : clercs, religieux, religieuses et laïcs hommes ou femmes. La psychosociologie et les neurosciences insistent avec raison sur l'importance de la relation dans la communication entre des acteurs. En modifiant la qualité de la relation entre les acteurs, on modifie le contexte dans lequel les communications prennent un sens. Selon la recherche psychosociale, le sens naît d'une mise en relation entre la communication qui se fait et le contexte dans laquelle elle se fait.

Dans toute situation de communication, comme une réunion synodale par exemple, les acteurs communiquant entre eux ne peuvent pas ne pas se référer à leurs positionnements respectifs. En introduisant volontairement des non-évêques et mêmes des femmes laïques dans une assemblée prévue pour réunir les successeurs mâles des douze Apôtres, les organisateurs du synode modifient consciemment un des paramètres du sens qui sera donné à la communication entre les acteurs.

Or la composition du synode se prête particulièrement à cette altération de l'identité de groupe. Sur les 374 membres, 120, soit presque un tiers, ont été désignés par le Pape, et 96 non-évêques au rang desquels cinq femmes et cinq hommes consacrés. Parmi les délégués choisis par le Pape figurent le Cardinal jésuite Jean-Claude Hollerich, Archevêque de Luxembourg et rapporteur spécial du synode. Il siègera aux côtés d'un autre Cardinal Jésuite, Michael Czerny, Préfet du Dicastère pour le service du développement humain intégral. Un cardinal jésuite nommé par le Pape, Monseigneur Luis Francisco Ladaria Ferrer, ancien préfet du Dicastère pour la doctrine de la foi, a pour sa part refusé à siéger au synode à la suite d'un récent revirement romain au bénéfice de l'ex-jésuite Marko Rupnik, pourtant accusé d'agressions sexuelles par plusieurs religieuses². Parmi les autres nominations pontificales, on trouve le Père jésuite Antonio Spadaro, directeur de la revue *La Civiltà Cattolica*, le jésuite

¹ Conférence des évêques de France, Document d'accompagnement de la collecte des synthèses synodales, 15 juin 2022.

² Monseigneur Ladaria Ferrer vient d'être remplacé par le Pape par deux représentants de l'église patriotique chinoise inféodée au parti communiste.

James Martin, icône de la communauté LGBT, ou le théologien jésuite français Christoph Théobald, promoteur d'une synodalité étendue dans l'Église, « expert » au synode sans droit de vote. Avec 22 jésuites et 2 xavières, la famille ignatienne représente à elle seule plus de 6% des participants au synode, la plus importante minorité au sein de l'assemblée.

Plus de 50 femmes participeront au synode avec droit de vote à divers titres, soit la moitié des participants non évêques, représentant un nombre presque identique à celui des cardinaux présents. Deux femmes figurent parmi les présidents délégués, c'est-à-dire ceux qui président l'Assemblée du synode au nom et par l'autorité du Pontife lorsqu'il n'est pas présent : Sœur María de los Dolores Palencia Gómez, originaire du Mexique, de la congrégation des sœurs de Saint-Joseph de Lyon, spécialiste des communautés ecclésiales de base et des migrations, et sœur Momoko Nishimura, missionnaire des Serviteurs de l'Évangile de la Miséricorde de Dieu, traductrice de l'encyclique Fratelli Tutti en japonais. Deux françaises disposeront du droit de vote : Anne Ferrand, laïque consacrée dans le diocèse de Rodez et la secrétaire adjointe du Synode, la religieuse xavière Nathalie Becquart. Cette dernière a fait le 3 avril 2022 une présentation du synode au Ministère des Nouvelles Voies, une association créée en 1977 qui promeut les droits des homosexuels et des transgenres dans l'Église, et dont les initiateurs, un prêtre et une religieuse, avaient été interdits de ministère par la congrégation pour la doctrine de la foi en 1999.

Le dominicain français Hervé Legrand, un spécialiste de l'œcuménisme qui plaide pour l'extension de la collégialité dans l'Église, sera parmi les huit « invités spéciaux » sans droit de vote, aux côtés du Prieur de Taizé et d'un responsable italien de l'ONG « Mediterranea Saving Humans ». Le synode comportera également 12 délégués d'autres confessions chrétiennes. Le père Timothy Radcliffe, théologien britannique dominicain aux positions controversées sur l'homosexualité, est répertorié en tant qu'assistant spirituel, une fonction sans droit de vote au Synode. Il prêchera la retraite spirituelle de trois jours qui précèdera l'ouverture de l'assemblée synodale.

Le bouleversement du positionnement des acteurs les uns par rapport aux autres induit par la composition du synode ne peut que modifier les interactions entre eux en renforçant l'effet de conformité qui répond au besoin d'appartenance au groupe. L'effet Janis, ou « pensée de groupe », désigne un comportement par lequel des individus se rallient à la position ou au jugement d'un collectif, indépendamment de leur propre opinion. Cela conduit à une assimilation des différentes opinions individuelles en une opinion de groupe partagée ou tacitement acceptée. La résistance à cet effet de conformité voulu et fabriqué ne pourra se produire que si une voix s'élève pour assumer d'occuper une position d'autorité, en invoquant le Magistère ou la Tradition. Mais cette voix pourra s'exposer dans ce cas à une « remise en place » à l'occasion d'une prochaine session de conversation dans l'Esprit...

Tous les groupes sociaux élaborent, à travers les échanges qui se déroulent entre leurs membres, des normes collectives qui correspondent à des attitudes convenues. L'ensemble de la démarche synodale pourra ainsi produire de nouvelles normes par un effet de groupe

implicite ou explicite. Nous avons déjà noté une forme de banalisation des normes « déviantes » entre deux rédactions des documents synodaux : le DEC rendait compte de résistances locales à l'adoption de nouvelles normes morales concernant l'homosexualité, l'IL prend pour acquis que ces nouvelles normes seront intégrées par « l'église synodale ».

La dynamique propre au synode : une pensée dialectique ?

Ce qui frappe le lecteur de l'IL est la dimension procédurale donnée à la synodalité. « *La structure de l'IL met en relation l'expérience vécue* » dit le document d'accompagnement (FAQ) : « *L'IL ne développe pas une compréhension théorique du terme 'synodalité', mais présente une vision dynamique qui articule la variété des manières dont la synodalité est vécue et comprise dans différentes parties du monde. Le texte et les fiches de travail mettent en évidence les caractéristiques de l'Église synodale qui ont émergé de l'expérience de ces deux années, et la manière de procéder qui a été identifiée comme un élément clé pour devenir de plus en plus une Église synodale.* », et plus loin : « *L'expérience est la clé d'interprétation du processus synodale* ». Ne craignant pas d'user de la tautologie, le même document reprend : « *Le processus synodal a permis - précisément grâce à l'expérience de la synodalité - une meilleure compréhension de ce qu'est la synodalité. (...), une compréhension progressive de la synodalité « de l'intérieur », qui ne dérive pas de l'énonciation d'un principe, d'une théorie ou d'une formule, mais qui part d'une volonté d'entrer dans un processus dynamique...* ».

Cette référence constante à l'expérience d'un processus dynamique, à une « praxis ecclésiale » pour reprendre une formule du Pape François (9 octobre 2021) n'est pas sans analogie avec la pensée dialectique. Celle-ci, de Hegel à Marx, enseigne que la réalité est dans le changement. Pour ces penseurs, le monde est le reflet d'un jeu de forces contraires : l'esprit pour Hegel, la matière pour Marx. Tout dans l'univers est en mouvement perpétuel, rien n'est stable. Dépassant volontairement le schéma de la dialectique socratique thèse-antithèse-synthèse, la dialectique hégélienne enseigne la conciliation des contraires, dans les choses comme dans l'esprit, selon le schéma affirmation-négation-négation de la négation. Là où la synthèse socratique se proposait pour objet d'atteindre la vérité, la dialectique hégélienne n'est qu'un processus sans fin par lequel l'idée se réalise à partir de sa mise en contradiction.

Karl Marx va, d'une part, remplacer l'idéalisme hégélien par le matérialisme dialectique, et d'autre part assigner à la dialectique la fonction de faire advenir une réalité nouvelle. Le principe marxiste de l'unification des contraires semble inspirer l'IL quand il énonce : « *la méthode synodale (...) a mis en évidence certaines tensions qui peuvent conduire à une plus grande unité* » (FAQ). Pour la pensée marxiste, la vérité n'a qu'un caractère provisoire qui découle de l'instabilité fondamentale du réel. Le syllogisme d'Aristote était fondé sur l'identité, le syllogisme marxiste est fondé sur le changement : « *Le vice fondamental de la pensée vulgaire consiste à se satisfaire de l'empreinte figée d'une réalité qui, elle, est en perpétuel mouvement* » (Léon Trotski, *L'ABC dialectique*). La dialectique marxiste est donc une méthode destinée non pas à décrire le monde, mais à faire advenir le réel. L'IL ne craint pas à son tour d'envisager un changement de la réalité à partir de certaines contradictions internes à l'Église catholique : « *Certaines des questions qui ont émergé de la consultation du Peuple de Dieu*



concernent des sujets sur lesquels il existe déjà un développement magistériel et théologique auquel se référer. (...) Le fait que des questions continuent d'émerger sur des points de ce genre ne peut être écarté à la hâte, mais doit faire l'objet d'un discernement, et l'Assemblée synodale est un forum privilégié pour ce faire. (...) La réapparition d'une question est le signe d'un changement de réalité... » Et l'IL suggère plus loin une réponse à cette problématique sous forme de questionnement : « Comment les contributions et les expériences des Églises locales peuvent-elles être prises en compte et valorisées dans l'élaboration du Magistère et des normes ecclésiastiques au niveau universel ? » (IL B1.3-6).

Sautant le pas, l'IL aborde de front certaines de ces questions où il existe déjà des déclarations magistérielles, pour inviter les participants au synode à les considérer comme le signe d'un changement de réalité : « La plupart des Assemblées continentales ainsi que les synthèses de nombreuses Conférences épiscopales demandent que la question de l'accès des femmes au diaconat soit réexaminée. Peut-on l'envisager et comment ? » (IL B2.3-4) ou ailleurs : « Est-il possible, comme le proposent certains continents, d'ouvrir une réflexion sur la possibilité de revoir, au moins dans certains domaines, la discipline sur l'accès au presbytérat d'hommes mariés ? » (IL B2.4-9), pour conclure : « La consultation du Peuple de Dieu a mis en évidence le fait que devenir une Église plus synodale implique également une plus grande participation de tous au discernement, ce qui nécessite de repenser les processus de prise de décision » (IL B2.5-c).

Cette brève lecture de l'IL chaussé des lunettes de la pensée marxiste invite à penser que le projet de transformation de l'Église catholique en église synodale s'apparente plus à une rupture qu'à une évolution. Bien entendu, cette lecture mériterait de plus amples réflexions. Toutefois, ce processus (volontairement ?) complexe et qui ne donne aux participants qu'une vision partielle de ce qui se produit, ajouté à des mécanismes de dynamique de groupe qui ne peuvent (volontairement ?) que renforcer la pression de conformité, se conjugue avec un mode de pensée dialectique fondée sur le primat du changement qui ne peut qu'interroger. Le présupposé de légitimité qui entoure « la consultation du peuple de Dieu » semble négliger la nature pécheresse de l'homme et la nécessité de la purification permanente de ses actes et de ses pensées dans le Christ Jésus. Il est d'ailleurs remarquable que le mot « péché » ne soit nulle part employé dans l'*Instrumentum Laboris*...